



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 25 février 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Ce vins, Chéry, Cohennoz, Crest-Holand, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grégy-sur-Isère, Grignon, Houdouze Les Salles, La Bèche, La Giétaz, Marthod, Mercuray, Montallier, Monthion, Notre-Dame-de-Belleville, Notre-Dame-de-Belleville, Pallud, Plancherine, Queige, Roynia, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Victor, Thénay, Tourmon, Tourmon-Savoie, Ugine, Venon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHÉRINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Tourisme – Déploiement de la signalétique pastorale – Convention cadre avec la Société d'Economie Alpestre de la Savoie (SEA73)

Rapporteur : M. le Président

La fréquentation des espaces montagnards est en constante augmentation et avec elle les interactions entre amateurs d'activités de pleine nature et les acteurs de l'économie locale, notamment les éleveurs. Les espaces montagnards comprennent de nombreux alpages, surfaces à la fois riches par leur biodiversité, par leur ressource en herbe pour les animaux d'élevage et par les paysages remarquables qu'ils offrent. Ces richesses en font des espaces particulièrement sensibles aux multi-usages.

Les activités pastorales réalisées sur ces alpages sont encore peu connues des usagers et cela entraîne parfois des tensions liées bien souvent à un manque d'information sur le sujet.

A la suite de remontées des territoires et des éleveurs exprimant le besoin de faire connaître et comprendre aux usagers les enjeux du pastoralisme et les bons comportements à adopter en alpage, le Département et la Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA73) proposent la mise en place d'une signalétique spécifique au pastoralisme.

Les objectifs de cette signalétique sont multiples :

- Mieux communiquer sur le pastoralisme auprès du grand public
- Transmettre un message de bienvenu
- Sensibiliser le grand public aux enjeux du pastoralisme
- Informer sur les bons comportements à adopter en alpage selon les situations rencontrées
- Créer du lien entre alpagistes et amateurs d'activité de pleine nature
- Communiquer à l'échelle du Département, avec un déploiement de la signalétique sur un maximum d'alpages savoyards pour renforcer l'efficacité des messages.
- Travailler à l'échelle interdépartementale, en reprenant des panneaux « pictogrammes » développés dans les Hautes-Pyrénées et utilisés dans plusieurs départements (Ain, Isère, massif des Pyrénées, PACA...) pour renforcer l'efficacité des messages.

Suite à l'achat par le Département d'un kit signalétique par alpage, il est proposé la poursuite du déploiement de la signalétique comme suit, sur le territoire de la CA Arlysère :

- Validation par la SEA73 des nouveaux sites d'implantation proposés par la CA Arlysère
- Prise en charge par la CA Arlysère de la pose des panneaux
- Prise en charge par la CA Arlysère de commandes complémentaires ou du renouvellement des panneaux lors du changement d'alpagiste
- Prise en charge par la CA Arlysère de la gestion, du suivi et de l'entretien du matériel de signalétique

Il convient d'approuver la signature de la convention cadre du dispositif avec la Société d'Economie Alpestre de la Savoie, dont le projet est joint en annexe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le déploiement de la signalétique pastorale sur le territoire de la CA Arlysère tel que présenté ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention cadre avec la SEA73, dont le projet est joint en annexe, et tout acte afférent à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

